

Attestation sur l'honneur

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE GARDE D'ENFANTS DE MOINS DE 16 ANS
ET PERSONNES A BESOIN D'ASSISTANCE

Date de la garde :

Montant :€

Remboursement des frais de garde déclarés, dans la limite du montant horaire du SMIC en vigueur et avec déduction faite de toute aide financière obtenue.

Concerne :

- ☐ Journée de découverte 30 mai ou 6 juin 2026
- ☐ Agora 26 et 27 juin à Luçon

Justificatifs à fournir :

- Frais de garde d'enfants : facture, copie des pages du livret de famille mentionnant les enfants concernés, justificatif de domicile, attestation des aides déjà obtenues
- Frais de garde de personnes à besoin d'assistance : facture, attestation des aides déjà obtenues, copie de la carte mobilité inclusion invalidité

Je soussigné(e)

demeurant

atteste sur l'honneur que le montant sollicité en remboursement n'excède pas le reste à charge réel, déduction faite de toute aide financière obtenue.

Fait le à

Signature :



Cofinancé par
l'Union européenne



Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle

niortagglo
Agglomération du Niortais



Pays de
**Fontenay-
Vendée**

**Sud Vendée
Littoral**
Communauté de communes

**Vendée
Grand Littoral**



Syndicat Mixte
de la Vallée de la
Sèvre Niortaise